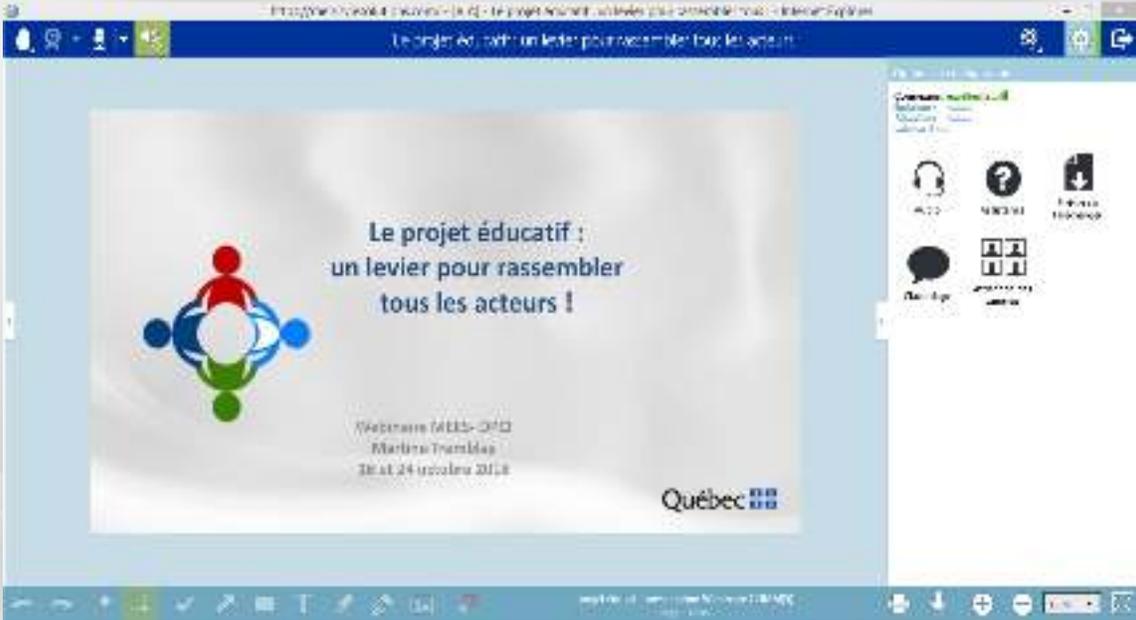




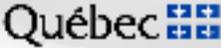
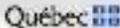
Le projet éducatif : un levier pour rassembler tous les acteurs !

Webinaire MEES- DPCI
Martine Tremblay
16 et 24 octobre 2018

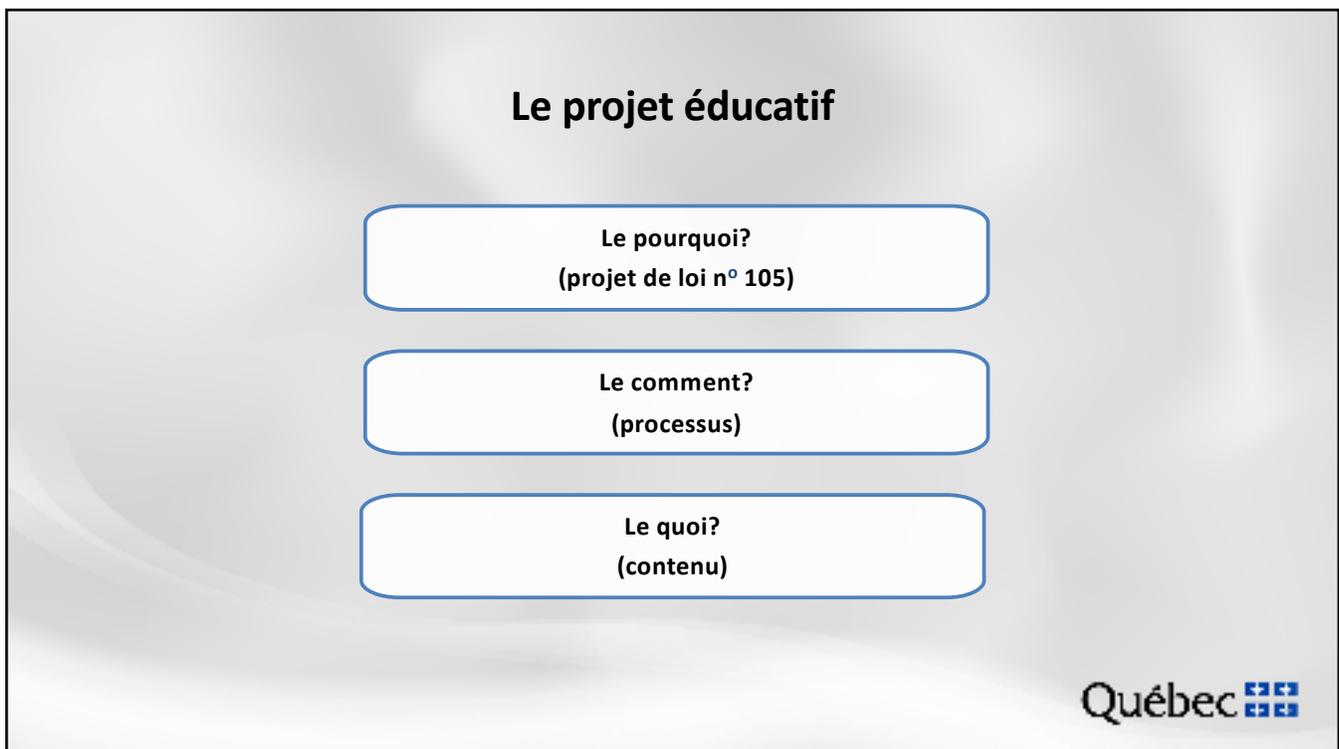


Le projet éducatif :
un levier pour rassembler
tous les acteurs !

Webinaire MEES- DPCI
Martine Tremblay
16 et 24 octobre 2018



Document	Explication
	<p>Un modèle pour l'élaboration d'un projet éducatif : présente le contenu qui devrait figurer dans le projet éducatif.</p>
	<p>Deux aide-mémoires qui résument les principales étapes à suivre pour l'élaboration du projet éducatif. (Secteur jeune, FP/FGA)</p>
	<p>Un modèle pour l'élaboration d'un plan d'action est présenté pour chacun des secteurs. (Modèle vierge, Modèles : primaire, secondaire, FP/FGA)</p>

La gestion axée sur les résultats en éducation selon le projet de loi n° 105

Structure AVANT la sanction du Projet de loi n° 105 ÉTABLISSEMENT	Structure APRÈS la sanction du Projet de loi n° 105 ÉTABLISSEMENT
<p>Convention de gestion et réussite éducative (LIP, art. 209.2)</p> <p>Projet éducatif (LIP, art.36,37.1,97.1) Modalités d'évaluation et périodicité déterminées par l'établissement. (LIP, art. 37,109)</p> <p>Plan de réussite (LIP, art.36, 37.1,97.1) Évaluation annuelle</p>	<p>Projet éducatif (LIP, art. 37,97.1)</p> <p>La périodicité de l'évaluation du projet éducatif est déterminée en collaboration avec la commission scolaire.</p>

Québec 

Le pourquoi?

Projet de loi n° loi 105

Assurer **la cohérence** et **la synergie** entre les interventions des différents paliers du système éducatif :

Ministère
Commission scolaire
Établissement d'enseignement

Et collaborer à la réussite éducative des élèves du Québec

Québec 



La gestion collaborative

repose sur deux principes fondamentaux :

- **l'imputabilité** : responsabilité envers les résultats;
- **la transparence** : partage des résultats.

Québec 

Rôle du conseil d'établissement et des parents dans l'élaboration du projet éducatif

Le conseil d'établissement joue un rôle important :

- Il participe activement à l'analyse de l'environnement et adopte le projet éducatif;
- il procède à diverses consultations;
- les parents engagés participeront aux travaux d'élaboration du projet éducatif.

Québec 

Définition du projet éducatif

Projet de loi n° 105

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les objectifs et les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Il est le résultat d'un travail de collaboration

Québec 

Gardez en mémoire que...

Projet de loi n° 105

Le projet éducatif n'est pas qu'un document administratif qui repose sur l'obligation légale de le produire. **Il est un outil d'orientation mobilisateur de tous les acteurs vers des buts communs.**

Le projet éducatif ne peut s'appuyer uniquement sur les convictions des membres de l'équipe-école. **Il s'élabore en collaboration et en concertation avec tous les acteurs concernés.**

Québec 

Gardez en mémoire que...

Projet de loi n° 105

le conseil d'établissement contribue à chacune des étapes de la démarche d'élaboration du projet éducatif.

le projet éducatif doit être en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

la mise en œuvre du projet éducatif : juillet 2019-2022.

Tous les documents arriveront à terme au même moment en 2022.
(Plan stratégique, PEVR et projet éducatif)

Québec 

Comment élaborer un projet éducatif ?



En tenant compte des conditions gagnantes suivantes :

- la gestion collaborative;
- le travail d'équipe;
- les consultations;
- la concertation;
- l'établissement d'un échéancier de travail.

Québec 

Condition gagnante : la gestion collaborative

La **gestion collaborative**, c'est :

- permettre l'émergence d'une vision partagée;
- travailler en équipe pour l'atteinte des résultats;
- appeler à une responsabilisation collective;
- favoriser l'engagement et la mobilisation.



Québec 

Condition gagnante :
le travail d'équipe



Pour que le **travail d'équipe** soit efficace, il importe de respecter certaines conditions, dont les suivantes :

Former un comité de pilotage composé de représentantes et représentants des acteurs concernés.

Québec 

Condition gagnante :
le travail d'équipe (suite)

Privilégier les relations interpersonnelles, soit

- en instaurant un climat de confiance;
- en choisissant des moyens pour faciliter l'intégration de tous les membres du groupe de travail;
- en organisant le travail en collaboration.

Québec 

Condition gagnante :
le travail d'équipe (suite)



Élaborer le mandat de l'équipe :

- rappeler au groupe de travail l'objectif à atteindre ou le mandat à remplir;
- diffuser l'état d'avancement des travaux (transparence);
- mettre en place un processus d'amélioration continue (imputabilité).

Québec 

Condition gagnante :
le travail d'équipe (suite)

Fonctionnement de l'équipe :

- désigner une personne responsable du groupe de travail;
- établir des règles de fonctionnement;
- tenir compte de la disponibilité de tous les membres dans la mesure du possible;
- privilégier des rencontres présentiellees.

Québec 

Condition gagnante :
les consultations

Selon la LIP, les personnes devant obligatoirement être consultés sont les suivantes :

- les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'école ainsi que les membres de la communauté et de la commission scolaire.

Les groupes suivants peuvent aussi être consultés :

- l'O.P.P;
- le conseil des élèves;
- les organismes communautaires, etc.

Québec 

Condition gagnante :
la concertation

Se concerter, c'est :

- mettre en action la collaboration de façon concrète;
- viser la recherche de consensus dans la détermination des orientations, des priorités d'action et des résultats attendus du projet éducatif;
- favoriser la participation des différents acteurs.

Québec 

Condition gagnante : **l'échéancier**

Un **échéancier** de travail rigoureux et réaliste doit respecter les éléments suivants :

- tenir compte des périodes de l'année scolaire plus chargées;
- prévoir le temps requis pour les consultations et la collaboration;
- prévoir le temps de travail dans le calendrier des rencontres du conseil d'établissement;
- diffuser le calendrier établi.

Québec 

Transmission et diffusion du projet éducatif

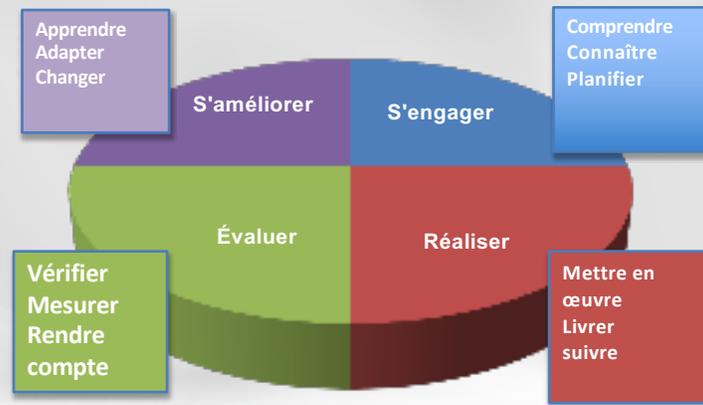
Le conseil d'établissement doit réaliser les actions suivantes :

- présenter une dernière fois le projet éducatif au comité de pilotage et au conseil d'établissement qui aura à l'adopter;
- transmettre à la commission scolaire le projet éducatif.

Québec 

Mise en œuvre et Suivi du projet éducatif

L'établissement d'enseignement doit suivre et analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements.



Québec 

Reddition de comptes du projet éducatif

- Analyser avec le conseil d'établissement les résultats obtenus et faire l'évaluation du projet éducatif
- Communiquer aux partenaires et à la communauté les résultats et l'évaluation du projet éducatif

Québec 

Pourquoi une gestion axée sur les résultats ? Pour répondre à des questions essentielles...

Où en sommes-nous?
[Bilan et diagnostic]

Où voulons-nous nous rendre?
[Vision, orientations et objectifs stratégiques]

Comment pouvons-nous nous y rendre?
[Choix des actions et des moyens]

Comment allons-nous mesurer notre progression?
[Indicateurs et cibles]

et rendre des comptes au citoyen...

Québec 

Le quoi ?

Le contenu prescrit du projet éducatif :

Étape 1 : Analyse de l'environnement

- la description du contexte.

Étape 2 : Choix des éléments suivants :

- les orientations;
- les objectifs;
- les cibles;
- les indicateurs;
- la périodicité.

Québec 

Le quoi ?

Le contenu prescrit du projet éducatif :

Étape 1 : Analyse de l'environnement

- la description du contexte;
- la détermination des enjeux.

La directrice ou le directeur analyse de la situation.

Qui sommes-nous ?

Quels sont nos défis pour répondre aux besoins des élèves?

Qu'est-ce qu'on a à perdre ou à gagner?



Québec 

Étape 1 : Analyse de l'environnement

La description du **contexte** s'appuie sur une analyse de l'environnement interne (caractéristiques des élèves, du personnel) et externe (milieu socio-économique) de l'organisation.

Pour avoir un portrait juste :

- consulter tous les acteurs concernés. Exemples : sondage auprès des parents, de la population du quartier ou du village.

Québec 

Analyse du contexte

Environnement interne

L'analyse du contexte permet de reconnaître les forces et les zones de vulnérabilité.

Éléments du contexte :

- les élèves et leur réussite;
- le taux de réussite en français écriture;
- le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES;
- les caractéristiques des élèves, la nationalité, leur langue maternelle;
- Le niveau de littératie;
- Le taux de persévérance et de réussite en FGA.
Etc.

Ces éléments peuvent influencer sur le portrait et le choix d'enjeux.

Québec 

Analyse du contexte

Environnement externe

- Quel est le contexte socio-économique de mon milieu? Y a-t-il des répercussions sur le plan de l'éducation? (par exemple: la hausse ou la baisse de la démographie, le niveau moyen de scolarité des parents)
- Y a-t-il un CPE dans mon quartier ou les enfants sont-ils à la maison avec un parent?
- Est-ce qu'il y a des organismes qui sont engagés dans ma communauté? Si oui, est-ce qu'ils sont présents à l'école?
- Etc.

Vous retrouverez des exemples dans le guide 4 intitulé Projet éducatif, p. 7, annexe 3, p. 16, 17, 18.

Québec 

Étape 2 : Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles

- les orientations;
- les objectifs;
- les indicateurs;
- les cibles.

Québec 

Étape 2 : Détermination des **enjeux**, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles

Qu'est-ce qu'un **enjeu** ?

- Un **enjeu** représente ce que l'établissement d'enseignement, ses élèves et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre.

Qu'est-ce que l'on a à perdre ou à gagner ?

- Il sert à déterminer les orientations.
- La formulation d'un enjeu se traduit par un bref énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Québec 

Étape 2: Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles

Qu'est ce qu'une orientation?

Les orientations définissent les priorités de l'organisation et affirment les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission au cours des prochaines années.

Une orientation stratégique s'exprime sous la forme d'une direction à prendre qui laisse percevoir le résultat souhaité. Sa formulation doit être claire et introduite par un verbe d'action.

Quelle sera notre direction pour réaliser notre mission?

Québec 

Étape 2: Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles

Les caractéristiques d'une orientation sont les suivantes :

- elle est rattachée à un enjeu;
- elle est introduite par un seul verbe d'action;
- elle véhicule une idée maîtresse;
- elle est claire et concise.

Il est suggéré de déterminer trois à cinq orientations, car au-delà des priorités choisies pour le projet éducatif, vous avez aussi d'autres priorités à considérer dans votre établissement.

Québec 

Étape 2: Détermination des enjeux, des orientations, des **objectifs**, des indicateurs et des cibles

Qu'est-ce qu'un **objectif** ?

- Il constitue un engagement prioritaire de l'établissement.
- Il énonce les changements précis et mesurables.
- Il est formulé en termes de résultats perceptibles et significatifs.
- Il constitue la base de la reddition de comptes.

Quels seront les changements précis et mesurables que nous voulons atteindre?

Québec 

Étape 2 : Détermination des enjeux, des orientations, des **objectifs**, des indicateurs et des cibles

Les caractéristiques d'un objectif sont les suivantes :

- il est introduit par un seul verbe d'action;
- il véhicule une seule idée;
- il précise la population ciblée;
- il rend explicite le résultat visé.

Québec 

Étape 2: Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des **indicateurs** et des cibles

Qu'est-ce qu'un **indicateur** ?

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte d'un objectif.

Il existe plusieurs types d'indicateurs :

- des indicateurs de performance qui sont directement liés aux résultats visés par un objectif;
- des indicateurs de mise en œuvre qui sont associés aux moyens et aux ressources utilisés pour atteindre un objectif.

Quels seront les changements précis et mesurables que nous voulons atteindre?

Québec 

Étape 2: Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des **indicateurs** et des cibles

Les caractéristiques d'un indicateur sont les suivantes :

- il est précis et clair par rapport au résultat visé;
- il ne mesure qu'un seul aspect à la fois;
- il repose sur des données fiables et récurrentes.

Les indicateurs constituent une composante essentielle de la gestion axée sur les résultats. Nous vous invitons à diffuser régulièrement les résultats obtenus par rapport aux indicateurs.

Québec 

**Étape 2 : Détermination des enjeux, des orientations,
des objectifs, des indicateurs et des **cibles****

Qu'est-ce qu'une **cible** ?

Une cible est associée à un indicateur et désigne le résultat visé par l'objectif.

Elle est précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère impraticable ou inappropriée.

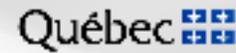
Québec 

**Outils de soutien
(facultatifs)**

Québec 

Contenu du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de comptes du projet éducatif



Aide-mémoire pour l'élaboration du projet éducatif



Exemple Modèle de plan d'action



Gardez en mémoire qu'en gestion collaborative,

toutes les décisions sont prises à travers la lentille de l'impact
sur l'apprentissage des élèves.

Reeves Douglas 2010

Est-ce que nos décisions permettent d'améliorer
la réussite éducative des élèves?

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le
meilleur intérêt des élèves. (LIP. Article 64)



Comment trouver le guide *Projet éducatif* sur le site du MEES?

Se rendre sur le site :

<http://www.education.gouv.qc.ca/plan-du-site/>

Choisir :

1. Commission scolaire
2. Gouvernance/ Pratique de gestion/Gestion axée vers les résultats
3. Projet éducatif

Note : Il est possible de télécharger les guides.

Québec 

Pratiques de gestion décentralisée : accès aux fascicules education.gouv.qc.ca

46



1

2

Québec 

3

4

Québec

Mieux vivre son établissement

Mettre en contact

Québec

Mettre en contact

Québec

Québec

Pratiques de gestion décentralisée : accès aux fascicules

Québec

PLAN D'ACTION NUMÉRIQUE

Mieux vivre son établissement

Mettre en contact

Mettre en œuvre

Québec

Période de questions

Québec 

**Le projet éducatif :
un levier pour rassembler
tous les acteurs !**

Les compétences du 21^e siècle



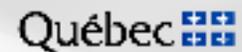
16 et 24 octobre 2018

Québec 

Les compétences du 21^e siècle

Les nouvelles formes d'apprentissage et compétences à maîtriser selon les quatre piliers de l'éducation :

- Apprendre à connaître;
- Apprendre à faire;
- Apprendre à être;
- Apprendre à vivre ensemble.



<https://www.slideshare.net/margarida.romero/5-c21-cinq-comptences-cls-pour-le-21e-sicle-romero-2016>



Les compétences du 21^e siècle

Pistes de questionnement avec vos équipes

- Quelles sont les compétences dont les élèves ont besoin pour réussir aujourd'hui et demain?
- Quelles approches pédagogiques et quelles stratégies d'évaluation sont les plus aptes à soutenir l'enseignement et l'apprentissage des compétences?

Québec 

Les compétences du 21^e siècle

Pistes de questionnement avec vos équipes

De quelle façon des compétences du 21^e siècle s'inscrivent-elles dans votre vision de l'école et de la réussite éducative ?

Quelle place occupent-t-elles dans l'univers des compétences que les personnes doivent posséder ?

Comment les compétences du 21^e siècle contribuent-elles à la formation de citoyennes et des citoyens responsables, ouverts aux autres et à la diversité, et pleinement engagés dans leur vie personnelle, familiale et sociale ?

Québec 

Si vous désirez en connaître un peu plus sur les
compétences du 21^e siècle...

https://pedagogienumeriqueenaction.cforp.ca/wp-content/uploads/2016/02/Ontario-21st-century-competencies-foundation-FINAL-FR_AODA_EDUGAINS_Feb-19_16.pdf

<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002429/242996F.pdf>

Québec 

Réflexion partagée d'une direction sur les indicateurs en lien
avec le plan numérique :

<https://padlet.com/smithm43/ui7cgahfwy5>

<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001159/115930f.pdf>

Québec 